



2022-73

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 19

L'an deux mil vingt-deux, le 4 juillet à 18 heures 45.

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY23 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 28/06/2022

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Bernadette PELISSIER, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Sébastien GAGNE, Thierry SOLEILHAC, Valérie GAGNE, Anne-Marie TORE, Sabine JOUVHOMME,

Excusés :

Miche BEGON qui a donné procuration à Christian GIRARD

Denis CLAMENS qui a donné procuration à Patrice LHOSTE

Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY

**OBJET : DENOMINATION DES VOIES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2212-1, L 2321-2 20 et L 2213-28,

VU le Code Général de la voirie routière, article L 113-1.

VU la délibération du 18 septembre 2020 portant sur la dénomination de toutes les voies de la commune existantes à ce jour,

CONSIDÉRANT la nécessité d'identifier clairement les adresses des immeubles pour faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes), le travail de La Poste et des autres services publics ou commerciaux et la localisation sur les GPS ;

CONSIDÉRANT :

- la création récente de la voie suivante :

**Rue des Bleuets**

- et la modification d'appellation des voies suivantes :

**Chemin des Narcisses**

**Rue Vallon du Suc**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE et APPROUVE ces nouvelles dénominations qui sont à intégrer à la liste des noms de rues déjà fournies lors du précédent conseil municipal

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,  
Franck PAILLON

